

149, rue de Sèvres
75743 PARIS Cedex 15
Standard: 01.44.49.40.00
<http://hopital-necker.aphp.fr/>

DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOCUMENTS MEDICAUX

IDENTITE ET QUALITE DU DEMANDEUR

(voir liste des pièces justificatives à fournir au verso)

Je soussigné(e) : Mme – M (Nom patronymique et/ou d'usage) – prénom :

Né(e) le : A :

Domicilié(e) :

Tél : Mail :

Agissant en tant que :

- Patient
- Tiers autorisé par le patient (Nom patronymique – prénom du patient)
- Représentant légal de l'autorité parentale (père, mère, tuteur) du mineur :
- Tuteur (Nom patronymique – prénom de la personne majeure) :
- Ayant droit du défunt (de la défunte) :

Né(e) le décédé(e) le :

Avec motif de la demande (obligatoire) :

- Connaître les raisons du décès
- Défendre la mémoire du défunt
- Faire valoir son droit
- Suivi Médical

DEMANDE D'ACCES AUX DOCUMENTS

(voir le détail des pièces communicables au verso)

Je demande :

- Pour le séjour du au dans le(s) service(s)
- le(s) compte(s) rendu(s) d'hospitalisation(s),
- l'ensemble des pièces communicables du séjour,
- le dossier d'Imagerie (cliché(s) et compte(s) rendu(s)),
- autre(s) document(s) ou pièce(s) suivante(s) :

MODALITES DE COMMUNICATION DES DOCUMENTS

Je souhaite :

- Recevoir les documents en envoi postal à mon domicile,
- Que les documents soient adressés au médecin que je désigne dont voici les coordonnées :
- Consulter les documents sur place à l'Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades, et bénéficier de l'accompagnement médical proposé par le médecin du service (voir au verso) : oui non
- Venir chercher les documents à l'Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades pour remise en mains propres.

FACTURATION

Je suis informé(e) qu'en cas de facturation, un devis me sera envoyé préalablement.

Date de la demande :

Signature du patient ou du demandeur :

Adresser ce formulaire accompagné des pièces justificatives
(Voir liste des pièces justificatives à fournir au verso) à :
Madame la Directrice
Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades
149, rue de Sèvres 75743 PARIS CEDEX 15

Pour toute information :
Service Juridique
01.44.49.41.12
contact.dossiermedical@aphp.fr

DEMANDEUR	LISTE DES PIÈCES À FOURNIR (en français)
Le patient lui-même	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport).
Le tiers autorisé par le patient	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du patient, • Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du tiers autorisé, • Accord préalable du patient sous forme d'une attestation ou d'un courrier de ce dernier signifiant son accord.
L'ayant droit d'une personne décédée	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité de l'ayant droit, • Photocopie de l'acte de décès du défunt, • Photocopie du livret de famille justifiant de sa qualité d'ayant droit ou preuve de qualité d'héritier (acte de notoriété).
Le titulaire de l'autorité parentale pour les mineurs	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du parent demandeur, • Photocopie du livret de famille attestant de la filiation du mineur (pages : père, mère, enfant concerné) ou acte de naissance de l'enfant ou toute pièce attestant de la qualité de titulaire de l'autorité parentale du demandeur.
Tuteur d'une personne majeure	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du patient, • Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du tuteur, • Photocopie du jugement de tutelle.

PIÈCES COMMUNICABLES :

Les pièces communicables du dossier sont les informations recueillies au cours du séjour dans l'établissement dont notamment :

- Le compte rendu d'hospitalisation,
- Le dossier d'anesthésie.
- Le dossier transfusionnel,
- Le compte rendu opératoire,
- Le compte rendu de consultation,
- Le dossier de soins,
- Les informations relatives aux soins dispensés par les autres professionnels de santé,
- Résultats d'examen biologique et/ou d'imagerie médicale.